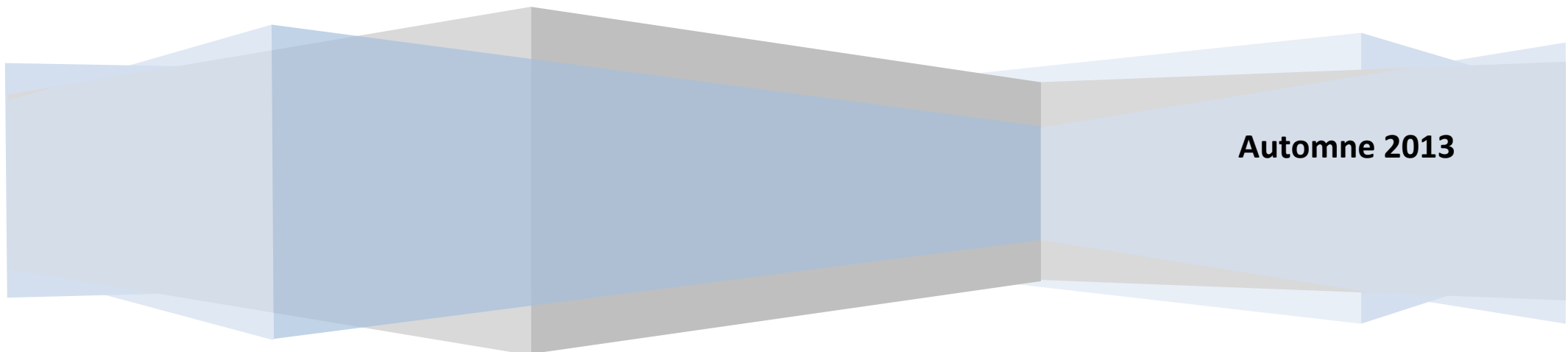


## DEVIS D'ÉVALUATION

**Efficacité du système d'assurance qualité du Collège Shawinigan**



## La mise en contexte de l'évaluation

Depuis sa création en 1993, la commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC)<sup>1</sup> a mené divers travaux d'évaluation et soutenu les collèges dans le développement d'une culture d'évaluation. En ce sens, le Collège Shawinigan a procédé, notamment, à l'évaluation de la conformité et de l'efficacité potentielle de la politique d'évaluation des apprentissages (PIEA) [1994, 2006, 2013], de la politique institutionnelle d'évaluation des programmes (PIEP) [1998, 2006], du plan de réussite [2002, 2003, 2004] et du plan stratégique [2005, 2012]. Également, le Collège a effectué des démarches d'évaluation prescrites par la CEEC, et ce, pour les programmes de Techniques de l'informatique en 1996, Techniques d'éducation en services de garde à l'enfance en 1995, Techniques administratives en 1998 et Sciences de la nature en 2007. À cela, ajoutons l'évaluation de la composante de la formation générale en 2000 et, plus récemment, l'évaluation d'objets tels que l'application de la PIEA et l'efficacité du plan stratégique. À la suite de ces nombreux processus d'évaluation et des visites de la CEEC, le Collège a répondu de manière satisfaisante à toutes les recommandations émises par la CEEC.

Parallèlement à ces processus d'évaluation, soulignons que tous les programmes implantés selon l'approche par compétences ont procédé à leur autoévaluation, produit un rapport et un plan d'action afin d'améliorer les aspects ciblés. Plusieurs de nos programmes amorcent un processus d'actualisation qui s'inscrit dans une gestion d'amélioration continue. Bref, une culture locale d'évaluation qui témoigne d'une capacité à mobiliser les intervenants du Collège Shawinigan afin de remplir adéquatement notre mission, soit : *Être une communauté dédiée à la création et la diffusion de savoirs et à la réussite de nos étudiants de tout âge et de tout profil.*

---

<sup>1</sup> Organisme essentiellement voué au développement de la qualité de l'enseignement collégial, la Commission a défini sa mission et ses orientations dans la perspective de contribuer à l'amélioration de la pertinence et de la qualité de la formation collégiale et d'en favoriser la reconnaissance sociale.

Dans le respect de son mandat auprès des établissements du réseau collégial québécois, la CEEC inscrit la poursuite de ses travaux dans une approche plus globale et systémique. Dorénavant, plutôt que d'examiner des objets précis, la CEEC souhaite que soient évalués, sur des cycles de cinq ans, les mécanismes mis en place par les collèges (systèmes d'assurance qualité<sup>2</sup>) pour s'assurer qu'ils remplissent leur mission. En fait, un système d'assurance qualité est un ensemble de mécanismes (politiques, règlements, programmes, processus, suivis, etc.) organisés et dynamiques, incluant un système d'information, qui visent à garantir un mode de gestion continue de la qualité des collèges.

Or, pour amorcer le processus d'évaluation de l'assurance qualité dans l'ensemble du réseau collégial, la CEEC a sollicité quatre collèges pour leur expertise en matière d'évaluation. Ainsi, l'expérience permettra de fournir à la CEEC des commentaires qui pourront contribuer à l'amélioration de la démarche d'évaluation du système d'assurance qualité dans l'ensemble du réseau collégial.

L'opération d'évaluation<sup>3</sup> lancée en mai 2013 prend la forme d'un audit. Elle sera menée au cours de l'année 2013-2014 et se conclura par une visite de la CEEC au mois de septembre 2014. Le rapport d'évaluation et le plan d'action transmis leur permettront de juger de la capacité du système d'assurance qualité du Collège Shawinigan et de sa gestion à garantir l'amélioration continue de la qualité.

C'est donc dans le respect de nos valeurs, soit l'engagement, la persévérance, la créativité et la rigueur, que le Collège procédera à son évaluation.

---

<sup>2</sup> Une nouvelle approche qui s'inscrit dans la reconnaissance de l'autonomie et de l'expertise d'évaluation développée par les collèges ainsi que dans l'évolution des pratiques de la Commission.

<sup>3</sup> Même s'il s'agit d'une autoévaluation des mécanismes de notre système d'assurance qualité, le terme retenu par le Collège est **ÉVALUATION**. En principe, au Collège, les rapports provenant des processus d'évaluation prescrits par la CEEC utilisent ce terme plutôt qu'autoévaluation. Ce choix permettra également de ne pas alourdir le texte.

## Les objets d'évaluation

Pour évaluer le système d'assurance qualité des collèges, la CEEC a identifié quatre **composantes**, soit la qualité :

- **des programmes d'études;**
- **de l'évaluation des apprentissages;**
- **de la planification stratégique;**
- **de la planification liée à la réussite.**

Ces composantes seront analysées en fonction de trois **critères**, soit :

1. **la mise en œuvre des mécanismes en lien avec ces composantes;**
2. **leur efficacité :**
  - à examiner l'atteinte des objectifs;
  - à identifier les points forts et les points à améliorer;
  - à apporter des améliorations en continu.
3. **leur révision et leur actualisation** (amélioration de l'efficacité des mécanismes).

L'ensemble des mécanismes retenus seront analysés puis évalués de façon à **pouvoir porter un jugement sur le système d'assurance qualité du Collège et de son amélioration continue**. Le Collège Shawinigan pourra identifier les éléments déficients de ses mécanismes et de son système d'information et, ainsi, **apporter les correctifs qu'il jugera nécessaires et réalistes pour les cinq prochaines années**. Le schéma placé en hyperlien présente [l'appropriation par le Collège des éléments clés de l'évaluation de notre système d'assurance qualité](#).

## Le Collège Shawinigan

Le Collège Shawinigan est un établissement public, implanté au cœur de la Mauricie depuis 1968. Il offre trois programmes d'études collégiales (DEC) préuniversitaires et neuf programmes techniques, dont certains proposent divers profils. Parmi ces programmes, le tout dernier Soins préhospitaliers d'urgence complétera son implantation au printemps 2015. Le Collège Shawinigan offre un programme d'accueil, maintenant appelé Cheminement Tremplin DEC, afin de faciliter le passage au collégial de certains étudiants.

Dans un souci de répondre aux besoins de formation de la main d'œuvre de la région, en tenant compte de son territoire, le Collège opère, depuis l'automne 2003, un Centre d'études collégiales (CEC) à La Tuque. Toutefois, l'offre de programmes y est limitée, soit deux programmes préuniversitaires (Sciences nature et Sciences humaines) offerts à Shawinigan et le programme en Soins infirmiers.

Pour sa part, le Service de la formation continue (SFC), en pleine croissance, offre divers programmes AEC à Shawinigan et à La Tuque, un DEC intensif en Soins infirmiers à Louiseville, des formations non créditées, des formations sur mesure aux entreprises, des formations en ligne et, finalement, un service de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC).

Les effectifs étudiants à l'enseignement ordinaire, au cours des cinq dernières années, sont passés d'environ 1100 à 1200, dont 43% dans les programmes préuniversitaires et 57% au secteur technique. Au CEC La Tuque, les effectifs oscillent autour de 70 étudiants par session. Pour sa part, dans la dernière année, la formation continue a accueilli environ 130 étudiants pour ses programmes AEC, 66 étudiants pour son service de RAC, et environ 580 étudiants en formations sur mesure.<sup>4</sup>

---

<sup>4</sup> Les données sur les effectifs étudiants seront plus exhaustives dans le rapport d'évaluation.

Quant au nombre total des effectifs actifs du personnel, il est passé de 220 en 2008 à 248 en 2012. Le tableau suivant décrit l'évolution des effectifs en fonction des corps d'emploi.

PERSONNEL ACTIF	2008	2009	2010	2011	2012
<b>D'encadrement</b>	13	15	16	17	16
<b>Professionnel</b>	12	16	15	15	16
<b>De soutien</b>	50	65	53	56	57
<b>Enseignant</b>	142	152	156	160	159

*Source : Rapports annuels du Collège Shawinigan*

Finalement, le Collège s'est vu reconnaître, par le gouvernement du Québec, un Centre de transfert de technologie, le Centre national en électrochimie et en technologies environnementales (CNETE). L'expertise développée au cours des ans favorise des partenariats d'affaires et bonifie la recherche dans le Collège.

Par le biais de l'élaboration de son plan stratégique, le Collège s'est fait reconnaître sa participation de premier plan au progrès et au développement de la région et souhaite, pour le futur, harmoniser davantage son implication au développement régional.

## La démarche d'évaluation et ses enjeux

Au Collège Shawinigan, la démarche d'évaluation est sous la responsabilité de la Direction générale et les travaux relèvent de la Direction des études, plus spécifiquement de la Direction adjointe aux programmes et à la réussite. Les opérations seront menées par deux comités, soit :

- Le comité d'évaluation, formé de professionnels au service d'animation et développement pédagogiques, assignés habituellement aux divers processus d'évaluation, et d'une professionnelle du service de la formation continue. Ce comité procédera à l'application de la démarche d'évaluation, soit :
  - l'appropriation du cadre de référence;
  - l'orientation du devis en fonction du bilan perceptuel du système d'assurance qualité et de son système d'information;
  - l'élaboration du devis d'évaluation;
  - la collecte et le traitement des données;
  - l'analyse des données;
  - la rédaction du rapport et du plan d'action.
  
- Le comité consultatif, formé du comité d'évaluation, des cadres de la Direction des études et d'un enseignant, aura comme mandat de valider les différentes étapes de la démarche, soit:
  - la détermination des enjeux locaux au regard du système d'assurance qualité et de la démarche;
  - la recommandation du devis à la régie de la Direction générale;
  - la validation de l'analyse des données et des recommandations;
  - la recommandation du rapport et de son plan d'action à la régie de la Direction générale.

Le comité d'évaluation s'est donc approprié le cadre de référence en tentant une modélisation des mécanismes du Collège en fonction des composantes identifiées par la CEEC. Ensuite, pour les principaux mécanismes (plan stratégique, plan d'aide à la réussite, politique institutionnelle d'évaluation des programmes (PIEP) et politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA)), les processus et

systèmes d'information ont été décrits. Dans cet élan, le comité d'évaluation a rencontré le comité consultatif afin de développer une compréhension commune du processus d'évaluation, de préciser les mécanismes instaurés au Collège et d'orienter le devis en fonction des enjeux locaux. Les divers diagrammes sont placés en hyperlien :

- [Diagramme d'un système d'assurance qualité et de ses mécanismes de niveau 1 et 2 à partir du plan stratégique et de ses orientations](#)
- Diagrammes des composantes du système d'assurance qualité et des mécanismes de niveau 3 :
  - [de la qualité des programmes](#)
  - [de la qualité des évaluations des apprentissages](#)
  - [de la qualité de la planification stratégique](#)
  - [de la qualité de la planification de la réussite](#)

En décrivant les mécanismes mis en place au Collège et la connaissance que les membres du comité consultatif en ont, certains enjeux ont été identifiés et pour lesquels une attention particulière sera accordée, à savoir que :

- Le Collège a procédé à de nombreuses évaluations. Ces démarches ont permis d'apporter des améliorations continues à nos divers mécanismes. Toutefois, les suivis des plans d'action, ainsi que les suivis des résultats, notamment pour les évaluations des programmes et l'efficacité du plan stratégique, reposent sur des pratiques parfois peu balisées. Parallèlement à la démarche en cours, des mesures d'amélioration sont entreprises pour remédier à ces constats. La présente démarche d'évaluation de l'efficacité de notre système d'assurance qualité devrait favoriser une intégration plus formelle des pratiques aux mécanismes.



- Le Collège procède actuellement à la révision de sa politique de gestion des programmes et, en ce sens, une réflexion a été amorcée afin de réécrire cette politique dans une perspective d'amélioration continue de ses programmes d'études, incluant les AEC. Le travail conjoint avec le comité de révision alimentera, de toute évidence, les recommandations au sujet de notre système d'assurance qualité.
- Un autre enjeu relève de l'organisation et de l'accessibilité de notre système d'information, en lien avec les divers mécanismes. Le système d'information se veut un outil essentiel pour soutenir l'analyse et la prise de décision. Le Collège se questionne donc sur la disponibilité et le traitement de l'information, sur sa circulation aux différents niveaux institutionnels et, finalement, sur sa synchronisation aux moments clés du calendrier scolaire.
- Bien que soucieux de revoir nos comportements organisationnels, nous souhaitons que les mesures à mettre de l'avant ne viennent pas alourdir davantage la tâche des divers intervenants du Collège, mais permettent de coordonner, de simplifier et de rendre davantage efficaces nos mécanismes.

Le Collège Shawinigan, son comité consultatif et son comité d'évaluation souhaitent donc faire de cette évaluation une opération utile. Plus encore, un processus mobilisateur orienté vers l'amélioration continue de la qualité des services offerts par notre établissement.

## La composition des divers comités impliqués dans le processus d'évaluation

### Direction générale et Régie

**Mandat : Orienter la démarche ; Former les comités ; Recommander l'adoption du rapport aux instances décisionnelles.**

André Gingras, Directeur général

Sylvie Le Sieur, Directrice des études

Louise Villemure, Directrice des ressources financières et matérielles

Isabelle Collin, Directrice des ressources humaines

Alain Huard, Directeur des affaires étudiantes et communication

### Comité consultatif de l'assurance qualité

**Mandat : Procéder à la détermination des enjeux de l'évaluation, à l'adoption du devis, à la validation de l'analyse des données, à la recommandation du rapport et du plan d'action à la Régie.**

Sylvie Le Sieur, Directrice des études

Pierre Levasseur, Directeur adjoint aux programmes et à la réussite

Jean-François Léveillé, Directeur adjoint à la formation continue

Éric Milette, Directeur adjoint à l'organisation scolaire

Linda Cormier, Conseillère pédagogique au Service d'animation et développement pédagogiques

Guy Corriveau, Conseiller pédagogique au Service d'animation et développement pédagogiques

Jocelyne Dupont, Conseillère pédagogique au Service d'animation et développement pédagogiques

Christine Gagné, Conseillère pédagogique à la formation continue

Vincent Roy, Enseignant et responsable de programme

### Comité d'évaluation de l'assurance qualité

**Mandat : Animer le milieu tout au long du processus ; Favoriser l'appropriation du cadre de référence ; Rédiger le devis ; Procéder à la collecte, au traitement et à l'analyse préliminaire des données ; Rédiger le rapport et le plan d'action.**

Linda Cormier, Conseillère pédagogique au Service d'animation et développement pédagogiques

Guy Corriveau, Conseiller pédagogique au Service d'animation et développement pédagogiques

Jocelyne Dupont, Conseillère pédagogique au Service d'animation et développement pédagogiques

Christine Gagné, Conseillère pédagogique à la formation continue

### Équipe de soutien technique

**Mandat : Collecte de certaines données ; Traitement de l'information ; Mise en forme des documents et création des hyperliens.**

Lyne Gervais, Technicienne en information

Christiane Sanscartier, Secrétaire administrative

### Instances, comités et intervenants ciblés afin de contribuer à la collecte des données descriptives et perceptuelles

- le conseil d'administration et son exécutif;
- la commission des études;
- les équipes de cadres des divers services concernés;
- le comité de rédaction du plan stratégique;
- le comité de rédaction du plan de la persévérance et de la réussite;
- le comité de la persévérance et de la réussite;
- les responsables de la réussite et les intervenants de la réussite (API, CAF, CAR, Conseillère d'orientation, Aide psychosociale et responsable des mesures adaptées, etc.);
- le comité de révision de la politique d'évaluation des apprentissages;
- le comité de révision de la politique de gestion des programmes;
- un groupe représentatif des comités de programme;
- les enseignants responsables des évaluations de programmes;
- les coordonnateurs et responsables de programme;
- les conseillers pédagogiques à la formation continue;
- un groupe d'enseignants représentatif du milieu;
- un groupe d'étudiants représentatif du milieu;
- les milieux de stages.

Les conseillers pédagogiques du service d'animation et de développement pédagogiques étant membres du comité d'évaluation mettront à profit, tout au long de la démarche, l'expertise développée et les connaissances qu'ils ont des divers mécanismes et de leur efficacité.

## Le devis d'évaluation

Ce devis a été rédigé par le comité d'évaluation, adopté en comité consultatif, puis en Régie pour ensuite suivre les processus habituels de recommandation par la commission des études et d'adoption par le conseil d'administration. Les indications méthodologiques sont présentées en annexe<sup>5</sup>, sous forme de tableaux en fonction des critères et des composantes ciblés par la CEEC. Il s'agit d'un premier cadre dans un processus évolutif d'évaluation. Les rencontres du comité consultatif permettront, au fur et à mesure de la démarche d'évaluation, de baliser l'ampleur des travaux et ainsi cerner les mécanismes essentiels pour témoigner de notre système d'assurance qualité. Par conséquent, des précisions sur la méthodologie suivie et les mécanismes retenus, seront intégrées au rapport d'évaluation.

Dans le but de tracer un portrait le plus fidèle des mécanismes mis en place au collège, la période de référence est de cinq ans. Toutefois, cette période pourrait varier en fonction de certains mécanismes et de leur date de révision.

---

<sup>5</sup> Éléments détaillés dans le document *Méthodologie de collecte de données*.

## La logique de présentation des tableaux méthodologiques<sup>6</sup> :

### **Critère 1**

#### ***Mise en œuvre des mécanismes***

Présentation de l'ensemble des mécanismes de types 1 et 2 ciblés (politiques, règlements et programmes), et ce, de façon globale pour les quatre composantes.

### **Critère 2**

#### ***Efficacité des mécanismes***

- à examiner l'atteinte des objectifs;
- à identifier les points forts et les points à améliorer;
- à apporter des améliorations en continu.

Présentation de chacune des composantes (qualités des programmes, de l'évaluation des apprentissages, de la planification stratégique et de la planification de la réussite), et des mécanismes de type 3 (procédures et moyens mis en place par le collège pour appliquer les politiques et règlements).

### **Critère 3**

#### ***Processus de révision et d'actualisation des mécanismes assurant la qualité***

Présentation globale des processus de révision et d'actualisation et des données perceptuelles.

### **Critère global**

#### ***Efficacité de notre système d'assurance qualité et du système d'information institutionnel***

---

<sup>6</sup> Le rapport d'évaluation suivra cette même logique.

## L'échéancier des travaux

OBJECTIF GÉNÉRAL	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	RESPONSABILITÉS	ÉCHÉANCIER
Évaluer le système d'assurance qualité du Collège Shawinigan	1. À partir des orientations et du cadre de référence de la CEEC, mettre en place les mécanismes d'évaluation du système d'assurance qualité.	1.1 Établir le mandat et le calendrier du processus d'évaluation.	Direction générale Direction des études	Juin 2013
		1.2 Former les comités (Plan stratégique, PPR, PIEA, PGP).	Direction générale Direction des études	Juin 2013
		1.3 Établir le mandat et le calendrier des comités respectifs.	Direction générale Direction des études	Juin 2013
	2. Produire le devis d'évaluation.	2.1 Rédiger le devis d'évaluation.	Comité d'évaluation	Août – Sept. 2013
	3. Soumettre le devis d'évaluation pour adoption aux différentes instances officielles du Collège.	3.1 Soumettre le devis d'évaluation au comité consultatif de l'assurance qualité.	Comité d'évaluation	2013.09.27
		3.2 Soumettre le devis d'évaluation à la Régie du Collège.	Direction générale Direction des études	2013.10.01
		3.3 Soumettre le devis d'évaluation à la commission des études.	Direction des études	2013.10.07
		3.4 Soumettre le devis d'évaluation au conseil d'administration.	Direction générale	(CX) 2013.10.21 (CA) 2013.10.28
	4. Effectuer l'évaluation des composantes du système d'assurance qualité.	4.1 Effectuer la collecte, le traitement et l'analyse des données de chacune des composantes et l'analyse de celles-ci en sous-comités.	Comité d'évaluation	Octobre 2013 – Mars 2014
	5. Produire le rapport d'évaluation	5.1 Effectuer la rédaction du rapport et la validation de chacune des composantes au comité consultatif.	Comité d'évaluation	Janvier – Avril 2014
	6. Soumettre le rapport d'évaluation pour adoption aux différentes instances officielles du Collège.	6.1 Soumettre le rapport d'évaluation à la régie	Direction des études	2014.05.01
		6.2 Soumettre le rapport d'évaluation à la Régie du Collège.	Direction générale Direction des études	2014.05.06
		6.3 Soumettre le rapport d'évaluation à la commission des études.	Direction des études	2014.05.12
		6.4 Soumettre le rapport d'évaluation au conseil d'administration.	Direction générale	(CX) 2014.05.26 (CA) 2014.06.09
	7. Soumettre le rapport d'évaluation à la CEEC.	7.1 Faire parvenir le rapport d'évaluation à la CEEC.	Direction générale	2014.06.13
7.2 Organiser l'audit.		Direction générale Direction des études	2014.09.22	